

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON  
CANTON DE GUILLESTRE  
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du 27 Mars 2023**

**Délibération N : 20230327-01**

**OBJET : Autorisation au Maire à déposer une demande d'aides financières pour l'étude de faisabilité de développement du Bike Park et des itinéraires VTT/VTAE d'Abriès-Ristolas.**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 du mois de Mars à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCATION** : 21/03/2023

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 15

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS** : 10

**Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT- Nicolas TENOUX - Florian BOURCIER – Marie-Hélène FAROUZE – Carine AUDIER-MERLE – Charles LACROIX – Joël GAUCHE**

**POUVOIRS** : 2

**Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES a donné pouvoir à Alexandre RENIE.**

**NOMBRE DE VOTANTS** : 12

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Marie-Hélène FAROUZE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un dossier auprès de la Préfecture des Hautes-Alpes afin d'obtenir une subvention au titre du FNADT-CIMA 2023 « *Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire – Convention Interrégionale de Massif des Alpes* » pour l'étude de faisabilité de développement du Bike Park et des itinéraires VTT/VTAE d'Abriès-Ristolas.

Monsieur le Maire précise que le projet de développement du Bike Park est lié au travail et aux discussions encore en cours dans le cadre du groupe de travail du « cluster vélo » associant la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras, le Parc du Queyras, les Offices de Tourisme et les professionnels du vélo, pour l'ancrer dans la stratégie plus large de l'espace valléen pour « le devenir du vélo et le partage de l'espace en montagne ».

Plan de financement prévisionnel :

| <u>DÉPENSES</u>  |                       | <u>RECETTES</u>          |                       |
|--|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| Etude de faisabilité de développement du Bike Park et des itinéraires VTT/VTAE d'Abriès-Ristolas | 24 445,00 € HT        | ▶ Etat (FNADT-CIMA 80 %) | 19 556,00 € HT        |
|  |                       | ▶ Autofinancement (20 %) | 4 889,00 € HT         |
| <b>Montant total</b>   | <b>24 445,00 € HT</b> | <b>Montant total</b>     | <b>24 445,00 € HT</b> |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté par 11 voix pour et 1 abstention,

**APPROUVE** l'exposé du Maire,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,

**AUTORISE** le Maire à solliciter l'Etat au titre du FNADT-CIMA 2023 pour l'étude de faisabilité de développement du Bike Park et des itinéraires VTT/VTAE d'Abriès-Ristolas.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.